



Direction régionale Ile-de-France Ouest  
**École primaire SAINT-GABRIEL**  
Établissements catholiques d'enseignement sous contrat d'association  
École maternelle- École élémentaire  
21, rue de la Lisette – 92220 BAGNEUX  
Tél. : 01 46 57 80 82



Bagneux, le 31 mars 2020.

Chers parents,

En ce début de 3<sup>e</sup> semaine de confinement, j'espère que tout se passe au mieux pour chacun, chacune d'entre vous.

Certains d'entre vous ont souhaité avoir des informations plus précises sur la facturation durant la période de fermeture de l'accueil en présentiel des élèves dans l'école. Voici les principales orientations prises par Apprentis d'Auteuil

- Les contributions des familles sont maintenues.

Conformément aux directives du ministre de l'Éducation nationale, notre activité d'enseignement se poursuit « sur un mode différent » avec une mise en place de la continuité pédagogique, l'accueil des enfants du personnel de santé, de la protection de l'enfance et du ministère de l'intérieur. Les enseignants, les éducateurs, les personnels administratifs assurent le service de l'Éducation. Apprentis d'Auteuil prend en charge le paiement des salaires et des charges sociales des personnels sous sa responsabilité, l'entretien des bâtiments, le remboursement des emprunts, le paiement des factures, ....

- Les activités annexes, restauration, garderie, études ne seront pas facturées.

Ces prestations n'étant plus rendues, elles ne seront pas facturées bien que le mois de mars ayant été engagé il n'a pas été possible d'interrompre brutalement le service et de ne pas honorer le paiement des commandes effectuées.

Cela s'appliquera et sera pris en compte dès le prélèvement d'avril, ces frais annexes seront proratisés au regard du nombre de jours d'accueil effectifs dans l'école par rapport au nombre de jours de scolarisation prévus dans le mois. (par exemple en mars 2020 : 10 jours d'accueil effectif dans l'école avant fermeture le 13 mars au soir.)

Toutefois, la Fondation Apprentis d'Auteuil, dans l'esprit de sa vocation sociale et de prise en charge de l'enfance en difficulté, propose un accompagnement des familles qui seraient en grande difficulté financière. Je vous invite à me contacter directement pour que nous convenions de la solution la plus adaptée, (décaler les échéanciers de prélèvement, reporter les paiements du 3<sup>e</sup> trimestre ...)

Je reste à l'écoute et attentive auprès de chacun de vous sur le sujet.

Prenez soin de vous, de vos enfants et de ceux qui vous entourent.

Cordialement,

Carole LAMELOISE  
Chef d'établissement